



---

## 77<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

6<sup>e</sup> commission

Point 85 de l'ordre du jour

### **L'état de droit aux niveaux national et international** The rule of law at the national and international levels

New York, les 7 et 10 octobre 2022

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président OU Madame la Présidente,

La Suisse remercie le Secrétaire général pour son rapport sur le renforcement et la coordination de l'action des Nations Unies dans le domaine de l'état de droit.

Le respect de l'état de droit, qui est inextricablement lié aux droits de l'homme et à la démocratie, est aujourd'hui mis à rude épreuve dans le monde. L'indépendance du pouvoir judiciaire, la gouvernance transparente et responsable, la liberté des médias et la séparation des pouvoirs sont systématiquement mises à mal. Au niveau national, la pandémie de COVID-19 et la nécessité de réponses rapides ont mis à l'épreuve des mécanismes établis d'état de droit dans de nombreux pays. Au niveau international, nous avons assisté à des violations flagrantes de l'état de droit avec l'agression militaire russe contre l'Ukraine. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette grave violation du droit international.

Jamais auparavant le partage transparent d'informations et d'expériences sur la situation de l'état de droit n'a été aussi important. Il permet de bénéficier des connaissances des différents acteurs et mécanismes et d'assurer une coordination adéquate.

Tout rapport sur la situation de l'état de droit devrait s'inspirer de la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres sources du droit international relatif aux droits de l'homme. Il faudrait établir un panorama complet en utilisant des indicateurs validés et en complétant les mécanismes existants. Depuis des décennies, les évaluations des organes conventionnels des droits de l'homme des Nations Unies, les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et l'Examen périodique universel comparent les perspectives des États avec les conclusions des organisations régionales, des institutions nationales des droits de l'homme et de la société civile.

Ceci requiert que les personnes qui fournissent des informations soient protégées contre les représailles et puissent se mettre en sécurité. La protection des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme est une pierre angulaire de notre politique extérieure en matière de droits de l'homme.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

La situation en Ukraine, en particulier, montre combien il est important de défendre l'état de droit même pendant un conflit armé. Nous saluons la persévérance et le courage de toutes les personnes et institutions qui continuent à défendre le système judiciaire en Ukraine. Nous nous félicitons des mesures rapides, coordonnées et significatives qui ont déjà été prises par différents acteurs, y inclus la Cour pénale internationale, pour que les responsables de crimes internationaux répondent de leurs actes.

La Suisse souligne les efforts inlassables qu'elle déploie pour promouvoir l'état de droit et la reddition des comptes dans le monde entier. Nous continuons à soutenir fermement les initiatives existantes telles que les Mécanismes d'enquête de l'ONU pour la Syrie et le Myanmar.

Enfin, nous saluons la décision de la Commission du droit international d'inclure dans son programme de travail à long terme la question des « accords internationaux non juridiquement contraignants ». Il est important de discuter de la manière d'aborder ces instruments de droit souple dans le contexte de l'état de droit et de la démocratie.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr Chair OU Madam Chair,

Switzerland expresses its gratitude to the Secretary-General for his report on strengthening and coordinating United Nations rule of law activities.

Respect for the rule of law, which is inextricably linked to human rights and democracy, has come under severe pressure worldwide. The independence of the judiciary, transparent and accountable governance, freedom of the media and the separation of powers are being systematically undermined. On the national level, the COVID-19 pandemic and the need for rapid responses have challenged in many states established rule of law mechanisms. On the international level, we have seen flagrant violations of the rule of law with the Russian military aggression against Ukraine. We condemn this serious violation of international law in the strongest possible terms.

Never before has the transparent sharing of information and experiences on the state of the rule of law been more important in order to benefit from the knowledge of different actors and mechanisms and to coordinate adequately.

Any reporting on the state of the rule of law should be guided by the Universal Declaration of Human Rights and other sources of international human rights. A comprehensive overview should emerge by using validated indicators and complementing existing mechanisms. For decades, for example, the assessments of the treaty bodies of the UN human rights conventions, the special procedures of the UN Human Rights Council and the Universal Periodic Review have compared the perspectives of states with the findings of regional organizations, national human rights institutions and civil society.

This requires that those who contribute information be protected from reprisals and be able to seek safety. The protection of human rights defenders is a cornerstone of our human rights foreign policy.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

The situation in Ukraine, in particular, highlights how important it is to uphold the rule of law even during armed conflict. We commend the perseverance and courage of all persons and institutions that continue to uphold the justice system in Ukraine. We welcome the rapid, coordinated and meaningful steps already taken towards accountability for international crimes by various actors including the International Criminal Court.

Switzerland highlights its unwavering efforts to promote the rule of law and strengthen accountability worldwide. Our support to existing initiatives such as the UN investigative mechanisms for Syria and Myanmar remains strong.

Finally, we welcome the decision of the International Law Commission to include in its long-term program of work the topic “Non-legally binding international agreements”. It is important to discuss how to deal with such soft law instruments from a rule of law as well as a democracy perspective.

I thank you.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)